



REVUE MALIENNE DE LANGUES ET DE LITTERATURES

REVUE SCIENTIFIQUE DE LANGUES, LITTERATURES ET SCIENCES HUMAINES



REVUE SEMESTRIELLE DE L'UNIVERSITE DES
LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES DE BAMAKO

ISSN 1987-1228

Administration

Directeur de publication : Pr Denis DOUYON, Ecole Normale Supérieure
amadougnon@gmail.com

Rédacteur en chef : Dr Mamadou DIA, FLSL / ULSHB
Oudidiam55@gmail.com

Secrétaire de la revue : Dr Moriké DEMBELE, FSHSE / ULSHB
morikdembele@yahoo.fr

Responsables financiers et marketing : Dr Afou DEMBELE, FLSL / ULSHB
afoudem@gmail.com

Chargé de production : Dr Aboubacar COULIBALY, FLSL / ULSHB
aboubacarscouly@hotmail.com

Délégué Afrique : Dr Kawelé TOGOLA, FSHSE / ULSHB
kawoletogola@yahoo.fr

Délégué Etats Unis : Dr Fatoumata KEITA, FLSL / ULSHB
fatoumatakeita808@gmail.com

Délégué France : Dr N'Bégué KONE, FLSL / ULSHB
konenbegue@gmail.com

Comité scientifique

Pr Samba TRAORE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

Pr Emile CAMARA, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

Pr Boniface KEITA, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

Pr Ntji Idriss MARIKO, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

Pr Doulaye KONATE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

Pr Moustaph DICKO, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

Pr Jean Bosco KONARE, Université des Sciences Sociales et des Gestion de Bamako

Pr Drissa DIAKITE, Université des Sciences Sociales et des Gestion de Bamako

Pr Salif BERTHE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

Pr Bakary CAMARA, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako

Pr Issiaka SINGARE, Université des Sciences sociales et de gestion Bamako

Pr Famakan Oulé KONATE, Université des Sciences Sociales et des Gestion de Bamako

Pr Moussa DAFF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Pr Hamidou Nacuzon SALL, Université Cheikh Anta Diop Dakar

Pr Meke MEITA, Université Felix Houphouët Boigny de Cocody

Pr Adama COULIBALY, Université Felix Houphouët Boigny de Cocody
Pr Arnaud RICHARD, Université Paul Valéry de Montpellier 3
Pr Jean François DURAND, Université Paul Valéry de Montpellier 3
Pr Celestin Djah DADIE, Université Alassane Ouattara de Bouaké
Pr Manhan Pascal MINDIE, Université Alassane Ouattara de Bouaké
Pr Arouna DIABATE, Université de Koudougou
Pr Valéan F. TINDAOGO, Université de Koudougou
Pr Jean Emile CHARLIER, Université Catholique de Louvain (ULC) de Bruxelles
Pr Catherine MAZAURIC, Université de Marseille Aix Provence
Dr Denis DOUYON, Ecole Normale Supérieure
Dr Oumar KANOUTE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
Pr Mamadou Bani DIALLO, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
Dr Balla DIARRA, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée de Bamako
Dr Cheikh Tidiane SALL, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Dr Ndo CISSE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
Dr Idrissa S. TRAORE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
Dr Bougoutié COULIBALY, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
Dr Mahamady SIDIBE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
Dr Modibo Bah KONE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
Dr Ahmadou MAIGA, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

Sommaire

Contributeurs	TITRE DE LA CONTRIBUTION	Page
FOFANA Chifolo Daniel,	DROITS DE L'HOMME ET L'HUMANISME DU LEVIATHAN A TRAVERS LE CONTRAT SOCIAL CHEZ HOBBS	7
M.TOTI AHIDJE Zahui Gondey	ETUDE DES INCIPITS DE <i>LES SOLEILS DES INDEPENDANCES</i> D'AHMADOU KOUROUMA ET DE L'AVENTURE AMBIGUË DE CHEIKH HAMIDOU KANE	22
N'Cho Brou Hyacinthe,	PROBLEMATIQUE DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLOMES DES UNIVERSITES PUBLIQUES DE COTE D'IVOIRE : CAS DES UNIVERSITES ALASSANE OUATTARA DE BOUAKE (UAO) ET JEAN LOROUGNON GUEDE (UJLOG) DE DALOA	41
Djakaridja YÉO	JUSTICE SOCIOPOLITIQUE ET DEVELOPPEMENT CHEZ ARISTOTE : CONTRIBUTION A LA QUETE D'EMERGENCE DES ÉTATS AFRICAINS	60
Pierre Kouakou TANO & FANNY Losséni	L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET LE THEATRE DANS LA RESOLUTION DES CONFLITS : ACTIVITES, ENCADREMENT, ET FORMATION DES LIENS SOCIAUX	76
Bouréma KANSAYE	LA PAROLE DU CHEF ENTRE ORDRE ET DESORDRE CHEZ LES DOGON DE LA FALAISE DE BANDIAGARA	88
DICKO Abdourahamane, & Ibrahim MAAWIYA	LA GESTION DÉCENTRALISÉE DES MINI-ADDITIONS D'EAU POTABLE DANS LA COMMUNE RURALE DE GOUNA	102
N'gna Traoré,	ARTICULATION ET COMPETITION ENTRE L'EXPLOITATION DE L'OR ET L'AGRICULTURE A KADIOLO : QUELLES DYNAMIQUES FONCIERES ?	121

Fodié TANDJIGORA	LA DEPENDANCE AUX REVENUS DE LA MIGRATION DANS LA REGION DE KAYES AU MALI	138
Idrissa Soïba TRAORE, & Aboubacar Sidiki COULIBALY,	LA LITTERATURE ORALE AFRICAINE ET SON ENGAGEMENT SOCIAL DANS L'EDUCATION DES CITOYENS : UNE ANALYSE DE LA DISCO- GRAPHIE DE DIENEBA SECK	147
Dra. C. Tamara Caballero Rodríguez.	LA COMPLEJIDAD DE LA PREVENCIÓN SOCIAL DE LA CONDUCTA DESVIADA, COMO BASE METODOLÓGICA PARA SU ESTUDIO EN LAS LOCALIDADES COMUNITARIAS	161

LA PAROLE DU CHEF ENTRE ORDRE ET DESORDRE CHEZ LES DOGON DE LA FALAISE DE BANDIAGARA

Bouréma KANSAYE, Ph.D

Université des sciences juridiques et politiques de Bamako

bgkansaye@gmail.com

RESUME

Cet article examine la parole en général *so*, *et* celle du chef *kunani so* en particulier, chez les Dogon de la falaise de Bandiagara. Les enquêtes menées sur le terrain enseignent que la parole du chef est une substance d'ordre. Elle arrive souvent après toutes les paroles, mais prend le dessus sur toute et met fin à toutes celles-ci.

Elle rappelle à l'ordre et met le fleuve déchainé des paroles dans son lit d'écoulement normal. En même temps, elle est susceptible d'apporter des perturbations, quand toutes les conditions de prise de parole ne sont pas encore réunies, ou quand le silence du chef devient pesant et semble éternel.

MOTS CLES

Chef, désordre, Dogon, ordre, *so*.

ABSTRACT

This article examines the speech in general *so*, and particularly the speech of the Dogon chief, *kunani so* in region of Bandiagara. Field investigations that we conducted in this region and in Bamako revealed that the speech of the chief is a substance of order. It happens often after all the words, but takes over everything and ends all of them. Generally this speech calls to order and puts the raging river of words in its normal flow bed.

At the same time, it is likely to bring disturbances, when all the conditions of speech are not yet met, or when the silence of the chief becomes heavy and seems eternal.

KEY WORDS

Chief, disorder, Dogon, order, *so*

INTRODUCTION

Les Dogon vivent majoritairement dans quatre cercles de la cinquième région administrative du Mali, Mopti : Bandiagara, Douentza, Koro et Bankass. Ils sont actuellement estimés 7% de la population malienne¹. Certains travaux ethnographiques et le tourisme qu'ils ont suscités ont jeté une vive lumière sur les Dogon et leur environnement inhospitalier de la falaise de Bandiagara. L'image des Dogon véhiculée depuis les années trente du siècle dernier révèle des hommes et une culture restés figés dans le temps. Une telle perception des dogon a suscité souvent une fascination, voire même une ruée vers des éléments symboliques de la culture dogon (Jolly E, 2014 : 42).

Parmi ces éléments originels, la parole étant le véhicule de la culture, occupe une place dominante pour la compréhension de la cosmologie dogon. Elle exprime non seulement la sociologie ci-dessus décrite, mais constitue aussi le creuset dans lequel se trouve profondément dissimulée la richesse culturelle tant évoquée.

Le chef est appelé *ɔgɔɔ* chez les dogon de Bandiagara. Ce terme désigne avant tout le chef des cultes, mais peut aussi désigner toute personne qui assure le leadership dans un groupement des hommes. D'autres termes comme *Amiru*, d'origine fulfuldè, chef de village, chef d'un groupe d'âge, un emprunt du peul, *seru*. Le chef est *kuna ni* qui veut dire celui qui est à la tête ou pour désigner le chef de l'administration, *simbèginè*. Un chef est une personne, possédant certaines qualités jugées indispensables pour présider à la destinée d'un groupement humain.

La parole est désignée par le terme « *ɔ* »² dans plusieurs dialectes du *dogoso* (langue dogon), notamment parlés dans la falaise de Bandiagara. *ɔ* signifie « parole » dans son sens littéral. Toutefois, il peut avoir plusieurs sens, au-delà de ce sens littéral. Ainsi, langue, dialecte, discours, rhétorique, problème, phrase, secret, information, savoir, pouvoir, etc. sont autant de sens que le mot *ɔ* (la parole) peut avoir. C'est cette notion polysémique que nous allons scruter.

La parole ainsi définie est un élément fondateur du monde selon la cosmologie et la métaphysique des dogon. Le terme parole, *ɔ*, a la même racine que le chiffre 7 (*ɔgɔɔ ɔ*), *ɔy*, qui est le symbole de la perfection, associe les symboliques du

1 Selon une étude faite en 2009 et publiée en 2012 par l'INSAT, les locuteurs des dialectes dogon seraient estimés à 7% de la population malienne, soit la troisième langue après le bambara et le peuhl.

2 Nous utilisons le dialecte *ɔmɔɔ*.

masculin 3 et du féminin 4. *Soy* désigne également l'étoffe qui couvre le corps et dissimule sa nudité.

Chez les dogon de la falaise de Bandiagara, la parole du chef est une parole fondamentale qui constitue une référence (*sɔ na*). Aucune autre parole ne peut que se nicher dans la parole globale, celle du chef. C'est elle qui a des racines, des fondements et qui donne de la clarté (*sɔ pilu*) et guide la vie quotidienne de la communauté. Elle doit être pure et porteuse de vérité et ne doit souffrir d'aucune déformation ni écart. Il convient de noter qu'il existe un lien indissociable entre la parole et son énonciateur. La parole du chef est une pleine expression de la personne du chef.

Par métaphore, la parole est à l'image d'un serpent avec une tête et un corps se terminant par une queue (*sɔ kusè*). Le chef est comparé à la tête du serpent dirigeant le reste du corps à bonne destination. La parole du chef est celle qui est en « *possession de sa tête* » (*sɔkusè*). D'ailleurs, le chef est lui-même dans un certain sens *kunani*, est celui qui a la tête ou qui est à la tête. Il ne peut pas se permettre de prononcer une parole qui n'a pas de tête (*sɔkusèlè*). La parole-mère n'est pas à être dite à tout bout de champ. Elle ne peut être emportée par le vent, car elle n'est pas vide (*sɔkoolo*). Son contenu la rend lourde. Elle fonde et oriente l'ordre souhaité dans la communauté, elle fait l'ordre. Elle est toujours à propos et doit peser sur toute la communauté et tous les interlocuteurs.

Cependant, la parole du chef peut aussi remettre en cause un ordre qui semble être établi en créant un nouvel ordre. La parole lourde de conséquences, *sɔ po* s'il vient du chef, impose le silence et l'acceptation à tous, *mémé n'jè*, met fin au débat et à la discussion, temporairement ou définitivement. Toute désobéissance au silence ainsi imposé par la parole du chef est de nature à surpasser la force de la bouche qui la prononce (*anaga sɔ*).

Pour Edgar Morin (1980, pp.104,122), l'ordre signifie à son troisième niveau « cohérence, cohérence logique, possibilité de déduire ou d'induire, donc de prédire. » qu'il n'y a pas que des « lois », mais des contraintes, des invariances, des constances, des régularités dans notre univers. L'idée de l'ordre est plus riche que celle de loi ».

Quant à l'idée de désordre, elle est loin d'être une simple symétrie de l'ordre. Le désordre comprend à la fois l'idée d'aléas, d'agitation, de dispersion, de perturbation, voire d'accident par rapport à un fonctionnement, une organisation. La parole du chef vient souvent mettre fin à des agitations, des perturbations créées par des paroles prononcées dans l'espace public par des personnes sans autorité. Comment la parole du chef se caractérise-t-elle et comment la population la perçoit-elle ? Il est donc important de répondre à ces questions qui interrogent une

société dite traditionnelle, mais aujourd'hui profondément affectée par toutes les évolutions récentes qui marquent le Mali contemporain.

1. METHODOLOGIE

Cet article est issu d'une communication au colloque international sur la parole du chef, tenu à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké du 3 au 6 décembre 2018. Il a été rendu possible grâce aux enquêtes menées sur le terrain, principalement dans la commune de wadouba dans le cercle de Bandiagara. En plus de ce cadre, nous avons également mené plusieurs entretiens avec des notables dogon, établis à Bamako et originaires de la zone de Bandiagara, ainsi qu'avec des passagers d'un autobus allant de Bamako à Bandiagara. Nous avons eu recours à des entretiens individuels et quand les circonstances s'y prêtaient à des échanges groupés.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

La parole, élément culturel, témoignant de la vivacité et du génie des peuples est à la fois un facteur d'établissement de l'ordre dans la société et porteuse souvent de dysharmonie et source de désordre.

2.1. LA PAROLE DU CHEF, FACTEUR D'ORDRE CHEZ LES DOGON DE BANDIAGARA

Le chef a le devoir de faire bon usage de la nature même de la parole telle qu'elle est pensée chez les Dogon. Sa parole a des fonctions importantes à remplir dans la communauté. Traditionnellement toutes les paroles se mettent sous la parole du chef. Cette dernière est de ce fait la synthèse des paroles et est caractérisée par une certaine pureté. Elle se trouve donc dans une position d'équilibre, souvent fragile, mais que le chef doit contribuer à sauvegarder.

2.1.1. La parole, une manifestation de l'humanité magnifiée par le chef

Il s'agit de tisser la parole, par la bouche comme on accomplit le métier de tissage. En tant qu'organe, la langue est un instrument servant à tisser des relations sociales au sein d'un groupe humain. Ce qu'elle est dans la vie en communauté est comparable à la navette de fil du tisserand qui donne vie à l'étoffe en rassemblant les nombreux fils de coton. L'homme manifeste son humanité par la parole. C'est elle qui la distingue de l'animal et de l'objet inanimé (G. Calame-Griaule,

2009, p. 32).

Dans Dieu d'eau, Griaule explique que chez les dogon, la parole apparaît avec le septième ancêtre et elle constitue en réalité le huitième ancêtre (M. Griaule, 1948, p.56). La parole est parfaite parce qu'elle réunit en son sein le mâle et le féminin. Elle est complète et contient le masculin 3 et le féminin 4. Elle devient 7, Soy. La parole est de ce fait au sommet du système social. La vie sociale commence par la parole qui implique toujours autrui.

La parole se caractérise par sa force ordonnatrice. Cette force dépend principalement du statut de l'énonciateur, de celui qui la prononce (A. Kadzierska-Manzon, 2016, p. 30)

Il est nécessaire que toutes les conditions soient réunies pour que la parole puisse exercer toute sa force. Au-delà des mots, c'est leur articulation par une personne donnée dans un contexte social déterminé et à un moment donné qui compte

Pour toute parole ou fébrile, il faut considérer trois aspects importants : le statut de l'énonciateur, le contexte social, les mots choisis, le moment et l'interlocuteur auquel elle s'adresse. Son énergie est conditionnée à la cohérence de ces éléments déterminants. La prise de parole équivaut à une véritable prise de pouvoir (M. Griaule, 1948, p. 31). Aussi le chef dogon et ses sujets attachent du prix au triptyque selon lequel la parole (un discours) a trois dimensions d'appréciation : la manière (de parler), le lieu (de la parole) et le moment (de parler).

Un chef doit parler de manière bien indiquée : de façon claire, décisive, impartiale, calme, etc. Sa manière de parler doit inspirer de l'autorité, mais aussi du respect : parler de façon autoritaire, mais sans vexer.

Dans la rue, un chef parlera avec une extrême prudence, sinon il reçoit les gens chez lui ou dans un lieu spécial comme le « *toguna*³ » ou le « *anan dom* » pour tout sujet important. Le lieu où la parole se tient constitue en soi un baromètre de son importance. Lorsque le chef doit prendre une parole, statuer sur une question, celle-ci devient spéciale, lourde, importante. C'est pourquoi le chef fait la convocation des participants qui sont soigneusement sélectionnés : les concernés, les crédibles, les connaisseurs, les représentatifs/représentants, etc.

3 *Toguna* est un espace public dans la falaise de Bandiagara, sous la forme d'une « construction ouverte », servant de lieu de repos et de débat aux sages du village. C'est un lieu où les passions se domptent et les débats les plus difficiles se mènent assis.

Mieux encore, le moment de sa prise de parole doit être opportun. Cette prise de parole ne doit être dictée ni par les rumeurs ou les petites agitations, ni par les passions. Ce moment ne doit être ni prématuré ni tardif, il doit être dans l'ordre des choses. Dans cette perspective, il est fréquent d'entendre les habitants, les proches du chef dire : « *la parole n'est pas encore arrivée chez le chef* », pour dire qu'il n'est pas encore temps que le chef intervienne. Surtout, le chef ne doit être hâtif, car sa parole est énoncée sans recours. S'il le faisait, on le taxerait d'avoir proféré une parole non mûre (*so kolo*). En revanche, il ne doit pas être en retard, car ceci peut faire longuement gémir les plus faibles et faire prospérer l'injustice, dégénérer une situation qui finira par être lourde de conséquences pour la cohésion du groupe social. Dans ce cas, sa parole relèverait du « *so yai* » (périmée, hors délai), dont la valeur et la saveur seraient comparables à celles d'un repas couché par rapport à celui d'aujourd'hui.

Chaque fois qu'un sujet important est soumis à l'appréciation du chef, au cours de la session, le chef écoute, entend les autres, reçoit la parole par l'entremise de ses conseillers ou ceux que la tradition désigne comme porteurs de la parole du chef, « *qui lui font arriver la parole* » avant de tirer, par sa parole, la conclusion qui s'impose à tous.

Ces axes d'appréciation (le statut de l'énonciateur, la manière, le lieu et le moment) constituent donc une condition primordiale de prise de parole du chef chez les Dogon. Pour certaines paroles, il est important aussi de réunir les conditions de temps, d'espace et répétitions comme dans les incantations.

La parole, au-delà de son caractère individuel, rassemble et crée la cohésion du groupe. C'est la parole qui fait la société. Sans elle il n'y a pas de communauté, il ne peut y avoir vie en société. On lie les hommes les uns aux autres par la parole bien que le contraire soit aussi soutenable.

2.1.2. La parole du chef, une parole organisatrice des paroles

Dans la cosmologie dogon, le *Nommo*⁴, garant de l'ordre naturel semble jouer un rôle central dans la naissance de la parole chez les Dogon. Il est le septième génie, jouant le rôle civilisateur, il transmet aux hommes la parole par le tissage. Parler c'est mettre en lien. Le *Nommo* est aussi le garant de l'ordre naturel. La parole a une magie. C'est la magie du verbe créateur et metteur d'ordre. Chez les Dogon de Bandiagara, on croit fermement qu'on revitalise la communauté par la parole. Nos paroles à venir sont parées et tissées de paroles déjà énoncées. Le

⁴ Dans la cosmologie dogon, le *Nommo* est désigné comme le génie céleste qui fut la première divulgation de la parole.

statut spirituel et social de chaque individu membre des communautés dogon est étroitement lié à sa parole. En cela, la parole du chef surpasse toute autre parole.

On parle toujours à quelqu'un d'autre, à autrui. Dans la parole, autrui a une signification particulière. La parole devient étrange quand elle est énoncée sans impliquer autrui. Parler suppose alors la présence d'autrui, c'est nouer des liens avec autrui. Faire l'expérience de la parole, c'est faire l'expérience d'être un humain. On parle aussi toujours pour un objectif déterminé. Toute parole a une intentionnalité. Elle est révélatrice de la personnalité qu'elle renforce. Par exemple, la masculinité s'exprime souvent par la capacité de parler quand d'autres se taisent. La parole est chargée de sens et de conséquence. Parler suppose autrui. Parler c'est nouer des liens. Créer des liens avec autrui. Faire l'expérience de la parole, c'est faire l'expérience d'être humain.

La parole chez les Dogons prend diverses formes qui se distinguent essentiellement par le qualificatif qu'on adjoint, selon le contexte donné, au mot « *so* ». Au cours de nos enquêtes, nous sommes parvenus à identifier les formes suivantes :

- *So na* : la parole-mère, qui veut dire la substance même de l'information ou du discours.
- *So i* : la substance, le contenu, le noyau à considérer dans le discours/ *So i to* : un discours/propos pertinent.
- *So pilu/ so èdè* : la vraie version, la vérité, un propos sincère.
- *So kunnu* : un propos peu clair, dans lequel l'auteur n'est pas allé au fond de ses idées. Elle signifie aussi une idée entière.
- *So kusè* : un propos/discours qui « a une tête », qui est respectable.
- *So kusèlè* : c'est tout le contraire de « *so kusè* ». *C'est une parole méprisable et qui n'a aucun sens.*
- *So odusè* : un discours qui tient la route, qui est logique, cohérent et pertinent.
- *So odusèlèoudigisèlè* : un discours incohérent, qui ne tient pas la route, qui est illogique.
- *So wèy* : une parole immorale, avec peu de crédit d'un auteur indiscret ; un discours vide de sens, léger, indigne de considération ou parfois un propos

intentionnellement proféré pour faire mal à quelqu'un.

- *Sɔ po* : « une grosse parole », une parole grossière, incendiaire, voire suicidaire.
- *Sɔ pala/ sɔ udii/ sɔ segu* : un long discours, trop long et tortueux, qui signifie la mesquinerie.
- *Sɔ banda/ sɔ bongo/ sɔ teere/ sɔ taale* : une parole étrange, peu courante, une parole énigmatique ;
- *Sɔ tumɔn* : un discours constant, identique, fidèle, une parole unique et identique.
- *Sɔ ney-ney* : un discours ou une parole variable, une parole double inconstante qui frôle même le sens d'un discours hypocrite.
- *Sɔ Sɔkoolo* , il s'agit d'une parole sans graine, sans noyau, c'est-à-dire une parole stérile.
- *Sɔyam/ sɔ sala/ sɔ padiyè* : une parole nuisible, une mauvaise parole, une parole nuisible, une parole choquante, qui blesse, qui diffame, qui porte atteinte, qui crée des problèmes ;
- *Sɔ siyè/ sɔ ɔmɔn* : une bonne nouvelle, un propos apaisant, agréable à entendre, un discours souhaité.
- *Sɔ tɔɔrɔnni* : un propos non autorisé, propos tenu par quelqu'un de non habilité.
- *Sɔ kanda* : une nouvelle, un nouveau discours, peu courant, qui peut signifier un discours étonnant, curieux. Il peut renfermer aussi le sens d'un nouveau mode de vie.
- *Sɔ pèii* : une vieille parole, un vieux problème ; il peut signifier une vieille histoire, un secret (un ancien conflit par exemple).
- *Sɔ Gidi* : un propos métaphorique, une attaque verbale qui s'adresse de façon voilée à quelqu'un.

Certaines de ces formes de paroles sont celles destinées à ordonner la société. Elles doivent être celles du chef. Par contre, d'autres dans cette taxinomie ne sont pas recommandées pour un chef. Celles-ci quand elles sont énoncées par ce dernier sont de nature à perturber la cohésion sociale.

La société dogon trouve la parole primordiale de par le rôle fondamental qu'elle joue dans la vie en société humaine. Une des illustrations qu'utilisent les personnes enquêtées pour exprimer cette importance de la parole « *c'est la parole qui différencie l'Homme de l'animal* ». Les animaux sont capables de communiquer entre eux, mais ne peuvent pas parler comme l'Homme peut le faire. Cette différence que fonde la parole traduit la suprématie de l'Homme sur toutes les autres créatures de ce monde.

Dotée d'une telle force, la parole a de nombreuses fonctions, généralement déterminées à partir de son auteur, celui qui l'énonce. L'importance d'une parole (information, décision, résolution), le crédit qu'on lui accorde dépend beaucoup de son auteur, notamment de sa personnalité et de son statut social. La personnalité de l'auteur, donc du chef sera nécessairement tenue compte dans l'interprétation que les autres feront de la parole énoncée. Donc le caractère incontestable de la parole du chef se constate quand celui-ci est sans reproche, surtout juste. Car le chef est celui qui doit être juste avec tous les membres de la communauté, de la famille, voire les citoyens d'un pays. Il est l'arbitre, il incarne la justice. Lorsque ces attributs se retrouvent chez un chef, sa parole est généralement source de construction, d'ordre, parce qu'il trouve en cela le moyen de maîtrise de ses sujets qui lui obéissent bien volontiers.

La parole du chef, énoncée à l'absence des conditions favorables, devient une source de tension, de contradiction, de rébellion, donc de désordre comme si elle a été mise dans sa bouche (*ajan na So kunda*).

2.2. LA PAROLE DU CHEF, PORTEUSE DE DYSHARMONIE ET SOURCE DE DESORDRE

La parole du chef ou son silence, dans certaines circonstances constituent une source d'inquiétude et un facteur de désordre.

2.2.1. Les éléments perturbateurs dans la parole du chef

Une mauvaise parole, à l'image de la grosse parole *soyo*, *so yam*, *so neyney*, est source de discorde. Elle provoque tout naturellement, la désapprobation de tous, car elle les perturbe. Elle est de nature à importuner non seulement les vivants et les visibles, mais aussi les forces de la nature invisibles. Dès qu'une telle parole est énoncée, elle pollue l'atmosphère et peut être rattrapée. C'est pourquoi, la langue doit passer et repasser dans les recoins de la bouche avant de libérer une telle parole.

Toute parole mal énoncée, tout propos ou discours qu'il n'y avait pas lieu de tenir ou tenu d'une manière inconcevable est irréparable, irrémédiable. L'auteur en perd toute la maîtrise ; autant réfléchir avant de parler, voire s'en abstenir chaque fois que possible. Contrairement à certaines vérités selon lesquelles l'écrit reste et que la parole s'en va, le Dogon pense que la parole demeure à jamais, surtout pour la personne qui se sent visée à tort ou raison et qui l'apprécie mal. Donc il ne faut jamais la prononcer à la légère. D'où la précaution de la préalable réflexion est une des conditions de la parole.

La bouche prononce la parole, mais certaine parole peuvent être trop grande pour une bouche. C'est pour dire qu'une parole prononcée pourrait donner lieu à des conséquences très lourdes qui pourraient désagréablement surprendre, de gravité extrême, etc. Il peut arriver que ce qui découle d'une simple parole prononcée soit plus complexe, plus grave que la parole initialement prononcée. La parole est donc un système complexe fait d'équilibre et de contradiction. Il y a donc un rapport de force permanent dans la parole. Le plus souvent dans celle du chef, l'harmonie prend le dessus, mais la dysharmonie, les contradictions ne sont pas non plus à exclure.

Ce désordre peut être atténué par certains propos liminaires. Il convient toujours de demander l'autorisation des anciens et s'excuser des erreurs éventuelles que contiendraient les propos exprimés. De ce point de vue, celui qui prend la parole doit toujours être conscient de la grande responsabilité qui accompagne la prise de parole. La parole est capricieuse et assez difficile à dompter. Elle peut échapper à son énonciateur et provoquer une dérive, alors telle une bête sauvage, elle fait subir des ravages dans les rapports sociaux, elle déchaîne les passions et délient les langues. Elle est donc susceptible de se retourner contre son énonciateur comme une bête blessée. D'où l'expression populaire *tout le monde ne sait pas parler*. L'éducation à la parole dans la société dogon insiste beaucoup sur la patience, l'écoute, la prudence et la mesure dans les propos.

Il est fréquent de constater chez des enfants ayant reçu une telle éducation, une attitude que l'on qualifierait ailleurs de timidité. Ceci parce que l'enfant dans ce milieu n'est pas autorisé à parler n'importe comment, n'importe quand et n'importe où : devant ses aînés, ses parents, ses maîtres. Il est tenu au contrôle de son langage, s'il ne lui est simplement pas défendu de parler. Cette prudence est encore plus de mise chez le chef, car il est inconcevable que le chef prononce n'importe quelle parole, notamment ce que les Dogon appellent la parole sans graine, « *Sokoolo* ».

On entend fréquemment les sages dogon dire, « *c'est la parole qui construit*

tout, c'est elle qui peut en détruire aussi ». Cela est l'illustration de la force et de la faiblesse dont la parole est porteuse à la fois. Si une parole est bien à propos, elle est forte et regorge la vertu de la construction. Par contre si elle est négative, inopportune, elle reste sans énergie de construction, du moins dans un sens idéal, un sens qui sert l'intérêt général, communautaire, collectif. A défaut de pouvoir construire, elle bascule très probablement vers la destruction, le désordre. Il en est bien plus lorsque le chef parle. Sa parole a vocation d'être forte pour pouvoir construire, instaurer l'ordre. Les conditions de cette fonction, nous l'avons vu, s'enracinent essentiellement dans la droiture, la justice et la patience imposant souvent le silence au chef.

2.2.2. Le silence du chef, un terreau de paroles perturbatrices

En général, le chef dogon est adepte du juste milieu, l'excès est combattu. Une formule de bénédiction courante chez les Dogon illustre cet aspect : « *Amba u tumommiminènè un kundo* » : Qu'Amma te place au milieu de tes camarades, c'est-à-dire, ni devant (ce peut être dangereux), ni derrière (c'est le signe de l'échec qui n'est pas souhaitable).

Ainsi, il n'est pas apprécié qu'un chef soit trop bavard, interventionniste chez les Dogon. C'est pourquoi la construction de sa demeure fait l'objet de plusieurs stratégies de restrictions (interdiction, éloignement, accessibilité difficile, garde, etc.) ce qui le met à l'abri d'un risque d'excès de la parole.

Mais quand le chef (*kunani*) garde le silence, ce silence impressionne tout le monde. A ce moment sa parole est attendue avec crainte, car elle est destinée à mettre fin à toute discussion ou dispute.

Il est donc bon souvent pour le chef d'observer, d'analyser avant de prendre la parole. La parole de celui qui observe silence, un tant soit peu, n'est pas comparable à celle de celui qui a la *bouche sucrée*. Ce dernier abuse trop souvent de sa parole, cet abus la rend légère et sans substance. De ce fait, une telle parole n'atteint jamais les nobles objectifs auxquels elle était prédestinée. Tandis que la parole de celui qui a su se taire est recherchée et bénéficie d'une attention particulière. Elle est désirée et attendue. Sa parole est une source de confiance (Diakité D. 2017 : 29), elle rassure, elle marque. Elle est, quand elle émane du chef une large couverture destinée à abriter confortablement un groupe, une communauté. Cette couverture est perçue comme le tissu social, doit être assez solide pour résister à toute contradiction et durer.

Au-delà de cette considération générale, deux aspects sont à souligner quant au silence du chef : *Le silence du chef, source d'interrogation, voire une source d'inquiétude*. Lorsque le chef donne l'impression de se faire attendre, sans mot dire, on entend la population dire : « *ɔgɔnɔnyan gi ?* » qui signifie, « *que dit le chef ?* » Cette question traduit une impasse. Les uns appellent à la patience, les autres à la recherche de stratégies pour que le chef parle, d'autres même adoptent la voie de la résignation. A ce moment, il y a beaucoup d'émois, de supputations surtout si ce silence porte sur un sujet d'intérêt commun. Dans tous les cas, sans que le commun de la population ne soit aux méandres de l'environnement immédiat du chef, celui-ci ne parlera que lorsqu'il estime opportun. Le silence est plus désirable que la parole non mûre (irrémédiable), *So kolo*. En général, il se fait attendre surtout aux yeux de ceux qui sont les premiers concernés de l'affaire du jour.

Le silence des autres, imposé par l'autorité du chef: cela est fréquent. Il est clair que le chef prend souvent des décisions difficiles face à des intérêts qui sont conflictuels. Il doit agir avec justesse, gage de son autorité, dans ses actions. Mais cela ne traduit pas forcément un accord de tous, mais l'acceptation, la soumission et l'obéissance de la majorité. Ainsi, quand le chef tranche, tout le monde est tenu au silence, y compris ceux qui sont mécontents. Le Dogon compare ce type de silence imposé par le chef à « *une poule ayant avalé un grain de sel* » et qui se trouve pratiquement dans l'incapacité d'émettre le moindre son, *èndyè nem mina*.

CONCLUSION

La parole a une essence sociale chez les Dogon. Elle a un poids important dans la vie individuelle et collective. Autant elle est magnifiée dans ses formes les plus éclatantes autant elle suscite la crainte quand elle se révèle dans ses pires substances. Le chef, *kunani* est amené à manier avec dextérité ces différentes caractéristiques de la parole pour construire à l'aide d'elle une cohésion sociale qui résiste aux aléas du quotidien.

Il faut reconnaître que cette parole ainsi décrite connaît aujourd'hui une transformation importante imposée par les multiples et profondes évolutions socio-économiques que connaît le Mali en général et la société dogon en particulier. La parole du chef fait de moins en moins foi. Cette parole, au dire des enquêtés, peine à prendre de l'envol, elle côtoie les paroles ordinaires. De nos jours, très rarement, la parole du chef parvient à mettre un terme à un litige entre les membres d'une communauté, car les intérêts qui entretiennent les conflits d'aujourd'hui

dépassent largement le cadre de la communauté sur laquelle le chef exerce son autorité. Aussi, les habitants savent qu'ils peuvent invoquer, en cas de nécessité, l'intervention d'autres instances comme celle des institutions de l'Etat. Cette dépréciation de la parole du chef a des effets néfastes sur les communautés locales notamment celles de la zone étudiée. Concrètement, elle pose la question de ce que vaut la parole d'un chef dans la société malienne actuelle et donc de ce que vaut un chef lui-même, car la parole, loin de « s'envoler », reste et continue de façonner le vivre ensemble au Mali.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

APTER, Andrew, 2005. « Griaule's Legacy: Rethinking «la parole claire» in Dogon Studies », Cahiers d'études africaines [En ligne], 177 |, mis en ligne le 1er janvier 2007, consulté le 24 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/14901>; DOI : 10.4000/etudesafricaines.14901.

CALAME-GRIAULE Germaine, 2009. Ethnologie et langage. La parole chez les dogon, 3^{ème} édition Lambert-Lucas.

COHEN Yves, 2001. « Les chefs, une question pour l'histoire du xxe siècle », « Cités » 2001/2 n°6 | pages 67 à 83

GRIAULE Marcel, 1948. Dieu d'eau. Entretiens avec Ogotemmêli, Paris, Fayard. Consulté sur <http://bibliotheque.uqac.ca/>.

DEMBELE Alexis, 2005. « Parler comme un conte, ou l'art de transmettre la connaissance en Afrique », HERMES 72/2005 p. 243-249

DIAKITE Drissa (2017). *KUYATE, la force du serment. Aux origines du griot mandingue*, 3^{ème} édition, la Sahélienne

HOLDER Gilles. 2004. « De la ruse à l'état. Ce qu'usurper le pouvoir signifie chez les saman du pays dogon » in Serge Latouche et al. Les raisons de la ruse « *Recherches/MAUSS* » | p. 167 à 176

JOLLY Eric, 2014. « Dogon virtuels et contre-cultures », L'Homme [En ligne], 211 | mis en ligne le 07 juillet 2016, consulté le 06 janvier 2017. URL : <http://lhomme.revues.org/23600> ; DOI : 10.4000/lhomme.23600

JOLLY Éric, 2003. « Aux files des âges », L'Homme [En ligne], p.167-168 |, mis en ligne le 1er janvier 2005, consulté le 06 janvier 2017. URL : <http://lhomme.revues.org/21497> ; DOI : 10.4000/lhomme.21497

KADZIERSKA-MANZON Agnieszka, 2016. « Paroles fortes », « *genèse* », 3 n°104 p. 30 à 50

LAMBERT Yves, 2009. « MICHEL-JONES (Françoise), Retour aux Dogon. Figures du double et ambivalence », Archives de sciences sociales des religions [En ligne], 114 | avril-juin 2001, document 114.94, mis en ligne le 19 août 2009, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://assr.revues.org/20921>

LEVIVIER Marc, 2016. « Parler pourquoi faire ? », *Revue de l'enfance et de l'adolescence* 2016/2 n° 94 | p. 17 à 24

POIRIER Jean-Michel, 2005. « Parole et silence : une approche biblique », *Revue d'éthique et de théologie morale*, 2005/HS n°236 | pages 93 à 111

POUZOLET Philippe, 2005. « La parole et la violence : le cas du diplomate », *Revue d'éthique et de théologie morale*, 2005/HS n°236 | p. 129 à 132

VERDIER Raymond, 2017. « Parole du corps et corps du monde : l'ordalie archaïque », *Revue du MAUSS*, 2017/2 n° 50 | pages 183 à 193